



PROCES VERBAL D'INVENTAIRE SUR **LIQUIDATION JUDICIAIRE**

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX ET LE VINGT-SEPT JUILLET A DIX HEURES

A la requête de :

La SAS LES MANDATAIRES, Société de mandataires judiciaires près les Tribunaux de Commerce du ressort de la Cour d'Appel d'AIX EN PROVENCE, domiciliée en cette qualité à (13300) SALON EN PROVENCE – 305 Boulevard Maréchal Foch et désignée ici à la procédure de liquidation judiciaire ouverte à l'encontre de Monsieur FERRERO Julien dont le siège social de l'entreprise individuelle est sis est à FOS SUR MER (13270), 85 Impasse du Thym, nommée à ces fonctions suivant jugement rendu par le Tribunal de Commerce de SALON DE PROVENCE, le 16 juillet 2026,

Déférant à cette réquisition et après avoir invité Monsieur FERRERO Julien, à se rapprocher de l'Etude de Commissaires de Justice soussignée pour qu'il puisse être procédé à l'accomplissement de la mission prescrite, toutes mesures en la matière préalablement prises,

J'ai,

**Société Civile Professionnelle Nathalie JEAN, Valérie BERTAUD & Grégory BECHEIRON,
Commissaires de Justice Associés à la Résidence de 13300 SALON DE PROVENCE,
y domiciliée, 229 Avenue Georges Borel,**

Été contactée par téléphone par Monsieur FERRERO Julien, ainsi déclaré.

Après que je lui ai, en la personne de Maître BERTAUD Valérie, Commissaire de justice au sein de la SCP ci-dessus mentionnée, décliné mon nom, ma qualité et l'objet de ma mission à laquelle ce dernier m'a indiqué ne pas s'opposer, Monsieur FERRERO m'a indiqué que l'entreprise avait pour enseigne JF METAL, que l'adresse du lieu d'exploitation était Village d'entreprises, Carrefour du Caban, 13270 FOS SUR MER et que l'adresse du siège social était celle de son domicile personnel.

Puis, rendez-vous a été pris dans les locaux de l'entreprise pour le 16.07.2026 à 10h00.

A la date et à l'heure prévues, je me suis donc rendue, toujours en la personne de Maître BERTAUD, Village d'entreprises, Carrefour du Caban, 13270 FOS SUR MER.

Là étant, j'ai rencontré Monsieur FERRERO Julien, susnommé ainsi déclaré.

Avant de commencer ma mission d'inventaire, j'ai demandé à ce dernier, si l'entreprise possédait un véhicule et il m'a répondu par la négative ce que la consultation, par mes soins, du système d'immatriculation des véhicules me confirmera.

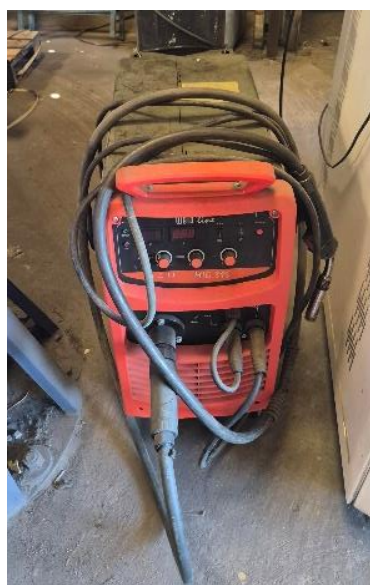
Puis, j'ai interrogé Monsieur FERRERO, ainsi déclaré, sur les biens que l'entreprise pourrait éventuellement détenir et qui seraient susceptibles de revendication. Il m'a alors indiqué qu'elle détenait encore sur place à ce jour :

- 1 machine plieuse HARSLE en LOA avec PEAC SOLUTION LEASE,
- 1 machine découpe laser en LOA avec PEAC SOLUTION LEASE,
- 1 chariot élévateur STILL TRIPLEX en LOA avec GRENCKE,
- 1 lot de bouteilles de gaz appartenant à AIRLIQUID
- 1 véhicule TESLA Y PERFORMANCE immatriculé GP-163-HQ sous contrat de location avec CAPITOL FINANCE,
- 1 véhicule KIA SORENTO immatriculé GZ-254-WR sous contrat de location avec HUYNDAI,

Je constate la présence de l'ensemble de ces biens sur place et je ferai rapatrier en mon étude les deux véhicules.

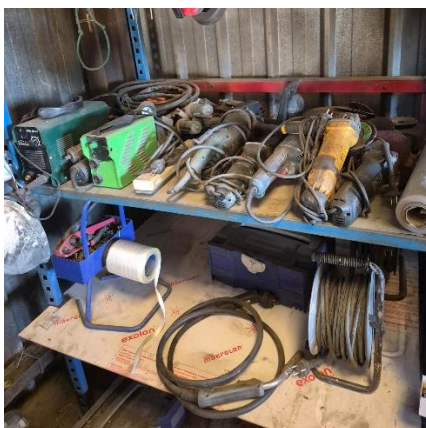
Enfin, toujours en présence de Monsieur FERRERO Julien, ainsi déclaré, j'ai procédé à l'inventaire et à l'estimation des biens suivants :

<u>DESCRIPTION DES BIENS</u>		
1 soudeuse découpeuse laser LS LAZARUS 1 poste à souder WED'LINE MIG 315 1 scie à ruban TORROS SC360G 400 V avec convoyeurs 1 transpalette 4 petites meuleuses 2 postes à souder sans marque apparente 2 grosses meuleuses 2 visseuses HILTI 1 filière électroportative 1 Algeco sanitaire de 4m x 6m équipé de deux 2 douches et deux wc en mauvais état 1 compresseur ABAC 500 1 lot de serrures sur mesure (déposées suite à une erreur d'un client) 1 lot de chute d'acier (environ 3 tonnes) 1 ordinateur LENOVO 1 micro-onde en mauvais état 1 petite imprimante EPSON 1 machine à café DELONGHI en mauvais état 1 machine à café BEKO en mauvais état 1 bureau d'apparence ancienne 1 lot d'environ 30 bleus de travail personnalisés JF METAL (flocage)		



**2026RJ00171 FERRERO JULIEN
LIQUIDATION JUDICIAIRE**









Aucun autre élément utile et permis dans le cadre de ma désignation n'ayant pu être obtenu, j'ai fermé le local, conservé les clefs puis j'ai clôturé mes opérations, en dressant du tout le présent procès-verbal d'inventaire pour servir et valoir ce que de droit après avoir intégré les 16 clichés photographiques pris par mes soins.

Le présent acte comporte 07 pages sans renvoi ni mot nul outre le détail du cout du procès-verbal et le résultat du S.I.V.

<u>Art. A444-2 du Code de Commerce (voir détail du cout de l'acte)</u>	
Emolument 1 (de 0 à 1725 euros)	49.80 €
Emolument 2 (de 1726 à 4600 euros)	37.26 €
<u>Art. A444-5 du Code de Commerce</u>	
Vacations	46.00 €
Coût SIV (listes véhicules appartenant à la société)	17.02 €
<u>TOTAL HT</u>	<u>150.08 €</u>
TVA 20.00 %	30.02 €
Déplacements :	
(40 km x 2) x 0.636	50.88 €
<u>TOTAL TTC</u>	<u>230.98 €</u>

Maître Valérie BERTAUD

